

Secourisme Info



L'administration d'O₂

Adulte
Enfant ≤ 8 ans
Nourrisson ≤ 1 an

BAVU
15 / 16 l
6 l
3 l

MASQUE
HAUTE CONCENTRATION

12 l
6 l
3 l



Le **BRICOLAGE** sur le matériel d'oxygénothérapie est totalement interdit, il peut entraîner une aggravation de l'état de la victime.

Formation continue des moniteurs

Celle-ci est **OBLIGATOIRE** tout les ans. Chaque année civile, les moniteurs **DOIVENT EFFECTUER 8Hoo DE FORMATION CONTINUE** (sauf l'année d'obtention du MNPS, de la JIPSE et la FDSA) **ET** avoir **ASSURE 12Hoo DE FORMATION**.

En ce qui concerne les **JIPSE, JIPSR et FDSA**, ces formations ne s'effectuent **QU'UNE SEULE FOIS** dans la carrière.



La JIPSR ne valide pas les 8hoo de formation continue.



Flash-Info DSA

Le film DSA "DD SIS13" sort ce jour sur support CD vidéo.

Statistiques d'utilisation

	2002	2003
appareils en service	50	68
personnes traitées (RCP+DSA)	257	101
personnes choqués	38	18
transport au CH	10	4
personnes vivantes	3	2



Doc. PSR

Le support pédagogique ainsi que le document stagiaire sur le balisage est à la refonte. Sa parution sera annoncée.



Validation des formations

L'article 9 de l'arrêté du 18 octobre 2001 relatif à la formation des SPP et l'article 5 de l'arrêté du 13 décembre 1999 relatif à la formation des SPV précisent qu'en cas d'insuffisance aux contrôles de connaissance à une unité de valeur, le stagiaire est autorisé à se présenter une fois aux épreuves de rattrapage, sans pour autant suivre une nouvelle formation. En cas de nouvel échec une formation complète doit être envisagée l'année d'après.

POUR LE 1^{er} SEMESTRE 2003, l'examen CFAPSE de rattrapage est prévu le **SAMEDI 12 JUIN** à l'école départementale.



Secourisme . org. :

École départementale :
Médecin commandant Claude Rivière
Médecin capitaine Joël Fabbri
Lieutenant Yves Monnet
Adjudant Hélène Roux

04.42.46.43.39
04.42.46.43.57
04.42.46.43.57
04.42.46.43.50
04.42.46.40.56
hroux@sdis13.fr